

LA FISCALITE, MAL AIMEE DE L'EUROPE?

Prof. Dr. Isabelle Richelle
Co-Présidente
Tax Institute de l'Université de Liège
Isabelle.Richelle@Ulg.ac.be

Collège Belgique
Bruxelles, 5 décembre 2013

SOUVERAINETE

UNANIMITE

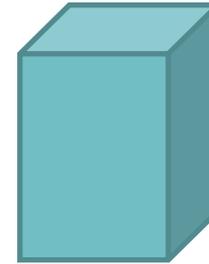
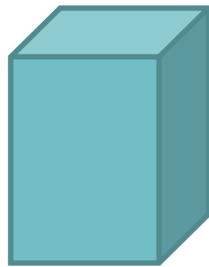
SUBSIDIARITE

MARCHE
UNIQUE

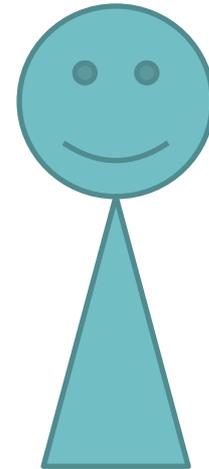
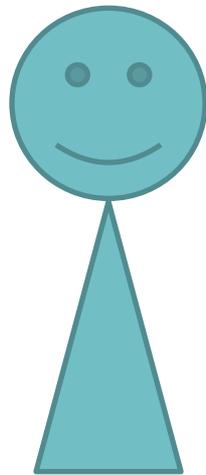
Evolution des objectifs:

- Activités économiques
 - Marché commun
 - Marché unique – marché intérieur
 - Suppression des frontières fiscales
 - Introduction du principe de subsidiarité
- Citoyenneté européenne
 - ➔ FISCALITE: accessoire

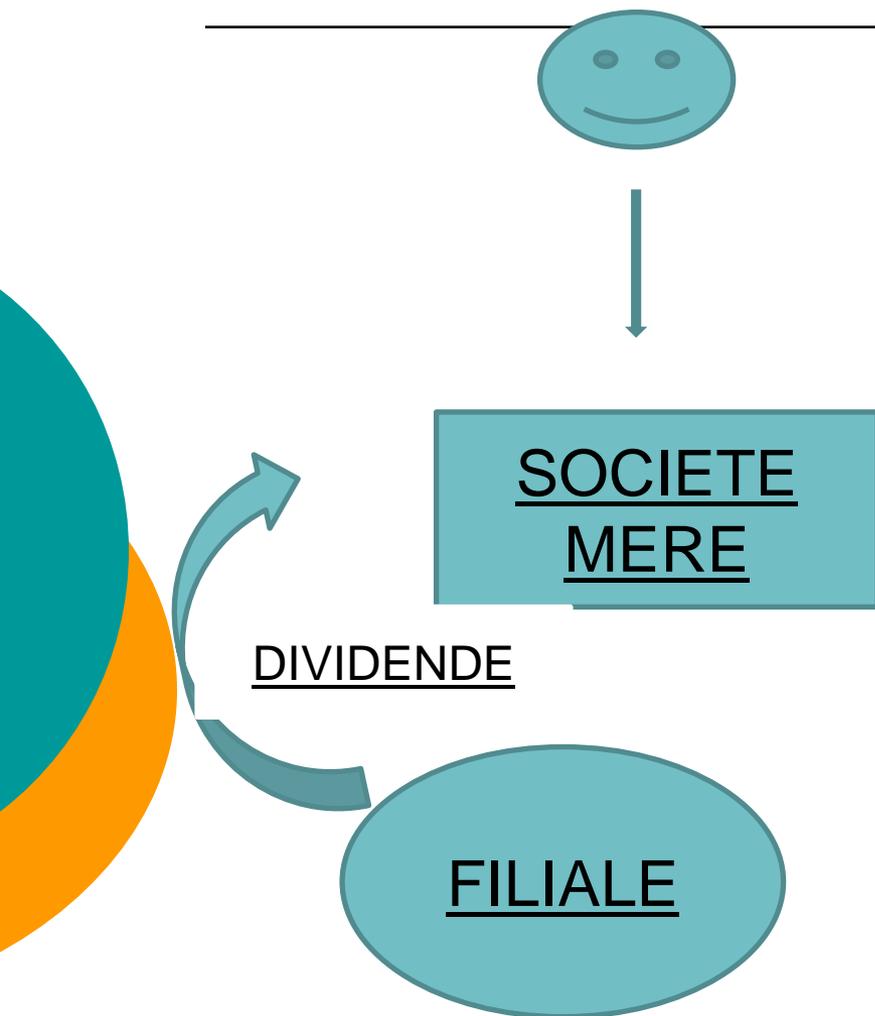
Frontières fiscales



Frontières fiscales

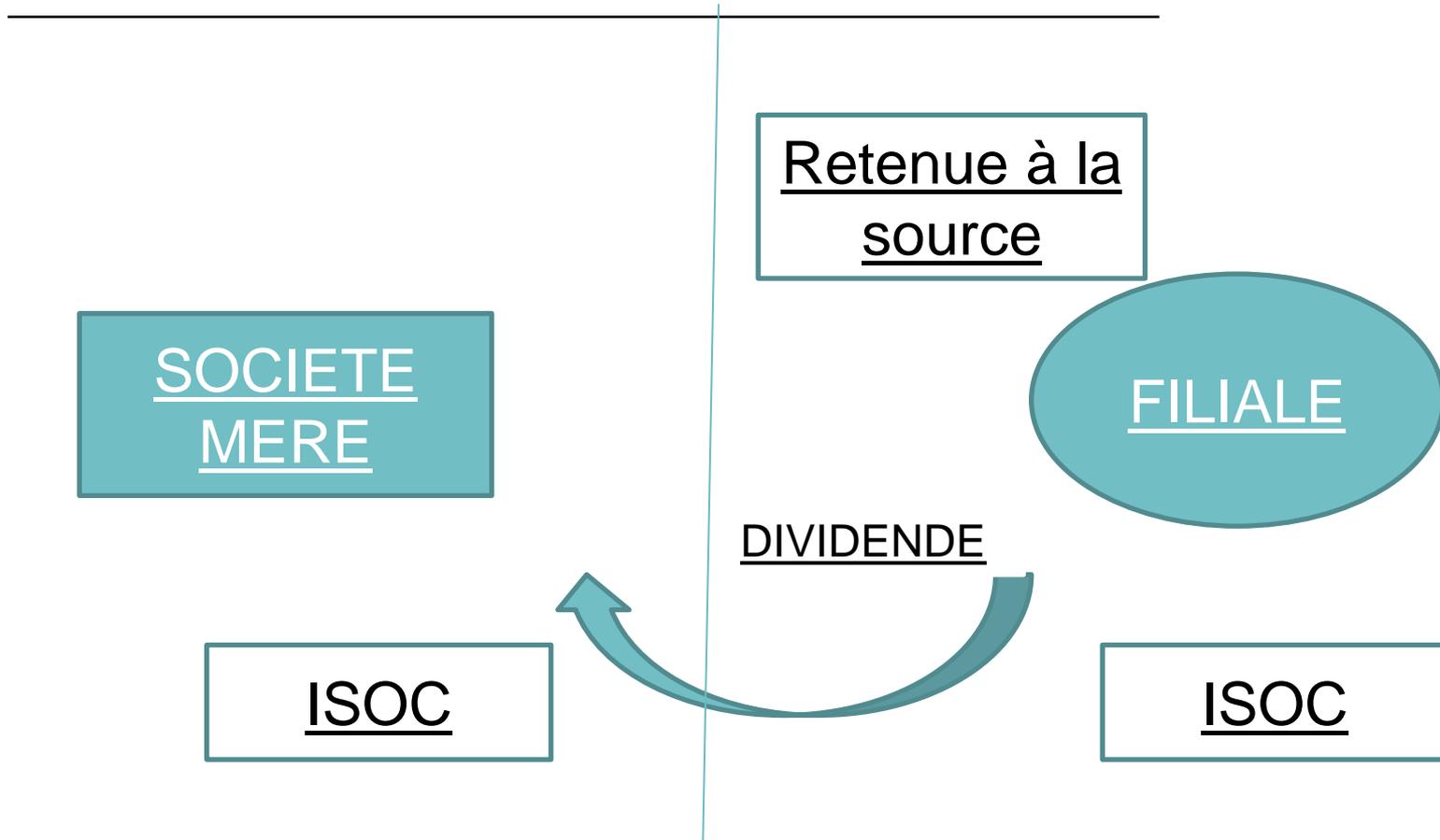


Frontières fiscales



BENEFICE	100
impôt filiale 40%	-40
A distribuer	60
impôt mère 40%	-24
A distribuer à l'actionnaire	36
impôt actionnaire 25%	-9
net actionnaire	27

Frontières fiscales



La place du citoyen européen

→ Comment bénéficie-t-il de l'Europe?

→ Comment peut-il agir?

La place du citoyen européen

Comment bénéficie-t-il de l'Europe?

- Douanes
 - Suppression des frontières douanières intérieures
 - Tarif douanier commun
 - Ressource propre UE
 - Compétence exclusive
- TVA
 - Législation largement harmonisée
 - Ressource propre
 - Directives récentes: unanimité sur des aspects techniques
- Accises

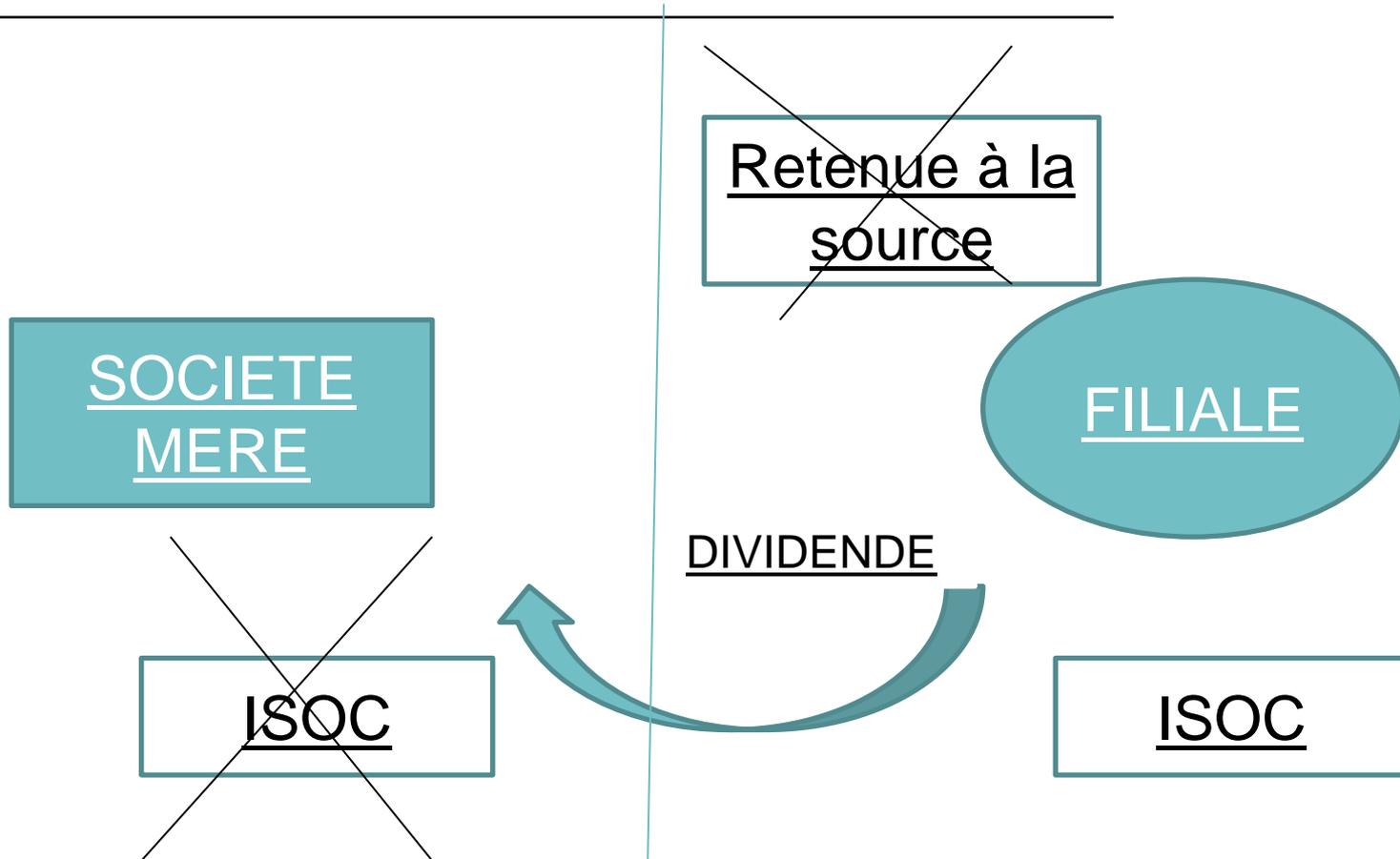
La place du citoyen européen

Comment bénéficie-t-il de l'Europe?

1990

- Directive « mères filiales »
 - Directive « fusions »
 - Convention « arbitrage »
- Faciliter les structurations des groupes de sociétés

Directive « mères-filiales »



La place du citoyen européen

Comment bénéficie-t-il de l'Europe?

1997 : le « Paquet fiscal »

- Directive « épargne »
- Directive « intérêts –redevances »: vient compléter la directive « mères filiales »
- Lutte contre la concurrence fiscale dommageable: Rapport Primarolo et Groupe de travail Primarolo

Lutte contre la concurrence fiscale dommageable:

- Suppression des centres de coordination belge, de la holding luxembourgeoise,
- Intérêts notionnels en Belgique, Soparfi luxembourgeoise, ...

La place du citoyen européen

Comment bénéficie-t-il de l'Europe?

1984

Recommandation de la Commission relative
aux transmissions d'entreprises

- Information / formation
- Simplification
- Mesures fiscales

La place du citoyen européen

→ Comment peut-il agir?

Dans le cadre d'un recours fiscal: renvoi préjudiciel à la Cour de Justice de Luxembourg

Plainte à la Commission européenne: recours en manquement contre un Etat

Droit de pétition

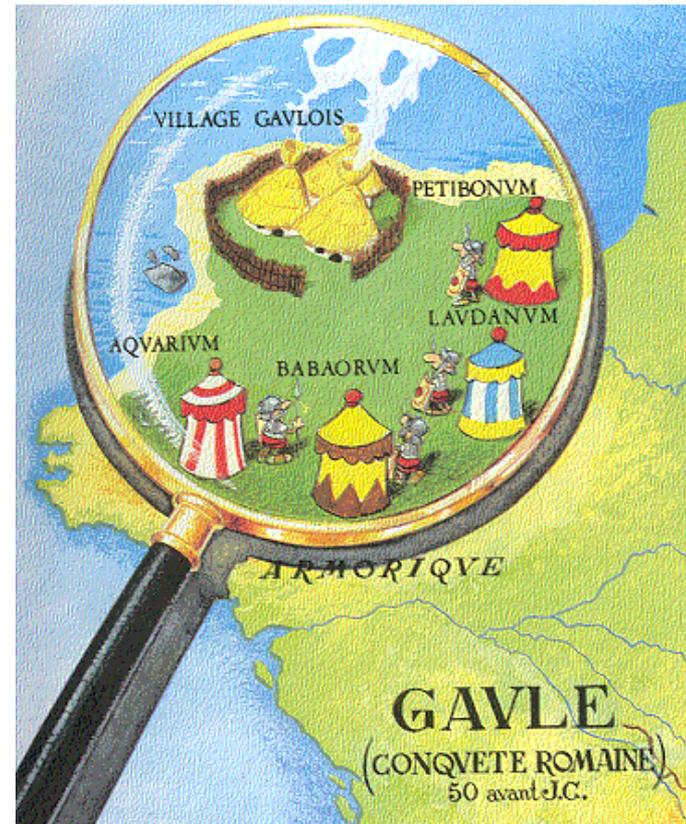
L'apport de la Cour de Justice

- Effet direct → le citoyen peut se prévaloir de normes européennes mal transposées ou « non-respectées » par un Etat membre
- Responsabilité étatique pour « non-respect » du droit communautaire: réparation du dommage

L'apport de la Cour de Justice

- Interprétation large des Traités, en faveur d'un « marché unique »
 - Exemples:
 - liberté de circulation / d'établissement
 - Taxes d'effet équivalent à des droits de douane

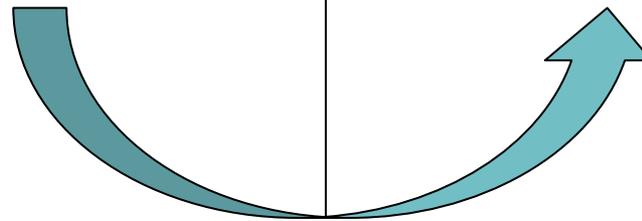
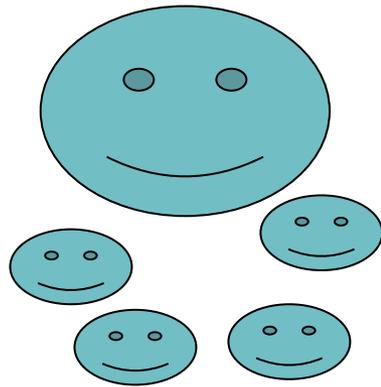
L'apport de la Cour de Justice: l'affaire « marbre de carrare »



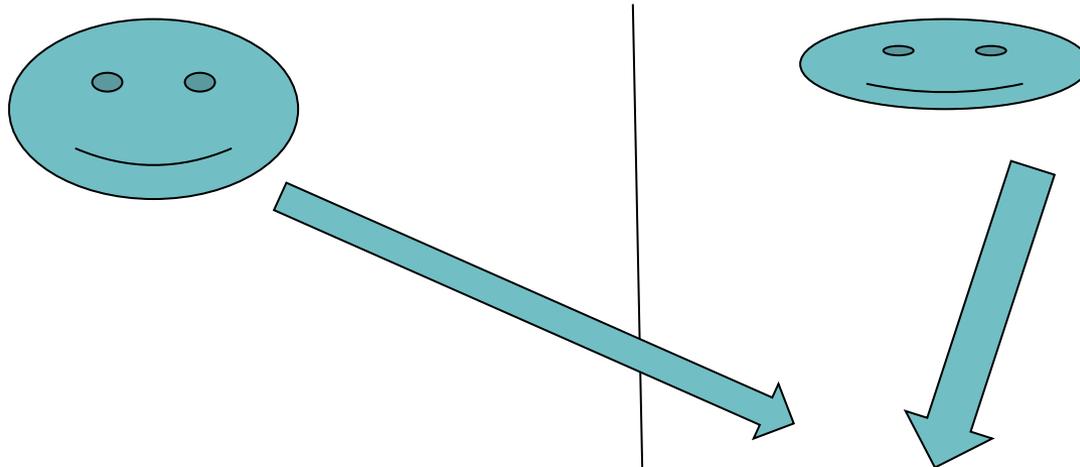
L'apport de la Cour de Justice

- 1986: les libertés fondamentales sont applicables en matière de fiscalité directe
 - ➔ les discriminations fiscales à la libre circulation sont interdites (sauf si elles sont justifiées)

L'apport de la Cour de Justice



L'apport de la Cour de Justice

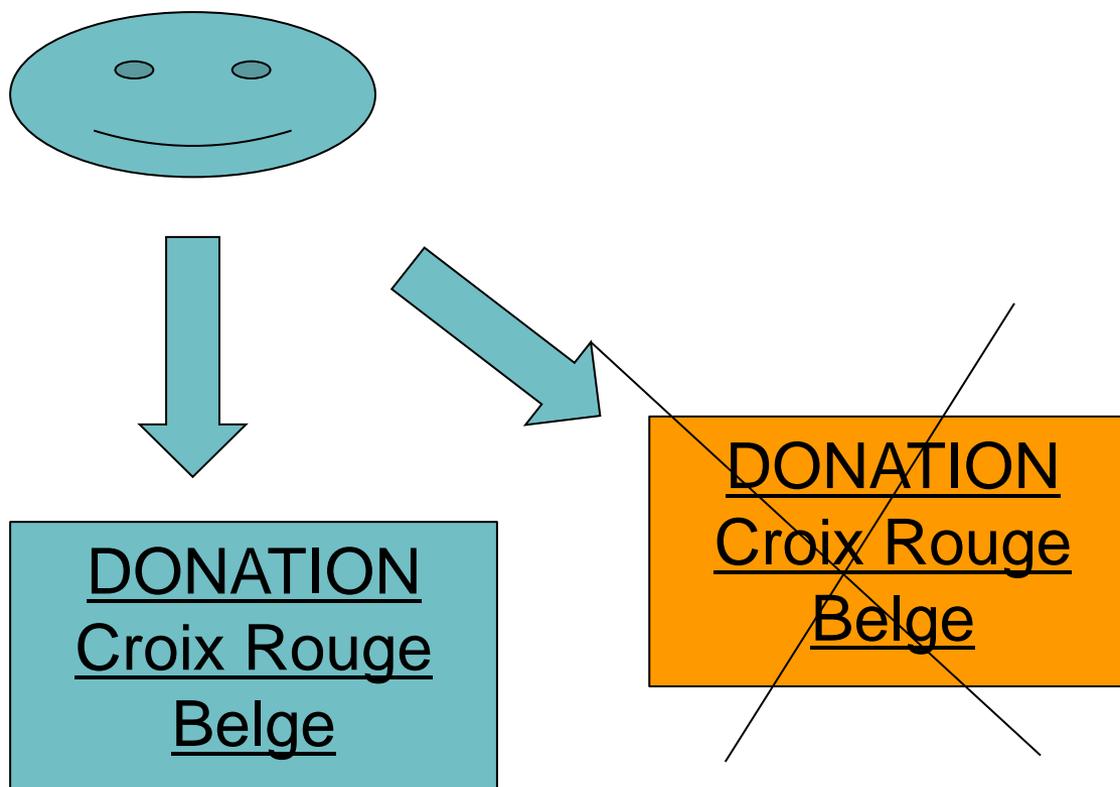


L'apport de la Cour de Justice

- Mais, depuis 2005, apparition d'une jurisprudence plus restrictive

L'apport de la Cour de Justice

- Les conséquences de la jurisprudence



Retour aux travaux de la Commission

- 2000
 - Élargissement
 - Politique budgétaire
 - Croissance
 - Mondialisation
 - La politique fiscale doit « servir les intérêts des citoyens et des entreprises qui souhaitent tirer profit » de la libre circulation
 - Suppression des entraves fiscales

Retour aux travaux de la Commission

- 2000 – Communication de la Commission
 - La politique fiscale doit « *servir les intérêts des citoyens et des entreprises qui souhaitent tirer profit* » de la libre circulation
 - Suppression des entraves fiscales
 - Harmonisation poussée des impôts indirects
 - Mais pas nécessaire pour les impôts directs
 - Sauf pour les « base mobiles »: « un certain degré de coordination »: revenus mobiliers et sociétés
 - Fiscalité de l'environnement
 - Lutte contre la fraude

Les travaux de la Commission

- Réalisations: lutte contre la fraude et les abus
 - Mesures techniques TVA, mécanisme de réaction rapide en cas de fraude TVA
 - Directive « épargne »
 - Échanges d'information
 - Assistance au recouvrement

Les travaux de la Commission

- En cours: projet ACCIS

avant



après



© Can Stock Photo - csp16379109

Les travaux de la Commission

- Travaux en cours
 - Contexte: G8 – G20 – OCDE
 - « des milliards d’euros d’argent public sont perdus dans l’UE en raison de la fraude et de l’évasion fiscale »
 - Échange automatique d’informations
 - OCDE: projet BEPS (multinationales – transfert de bénéfices)

Les travaux de la Commission

- Travaux en cours: e.a.
 - Négociation d'accords fiscaux avec Suisse, Andorre, Monaco, San Marino et Liechtenstein
 - Lutte contre la planification fiscale « agressive »

Les travaux de la Commission

- Planification fiscale « agressive »
 - « consiste à tirer parti des subtilités d'un système fiscal ou des incohérences entre deux ou plusieurs systèmes fiscaux afin de réduire l'impôt à payer »
 - Mesures:
 - « subject to tax clause »
 - GAAR

Les travaux de la Commission

- Planification fiscale « agressive »: GAAR:
 - « les montages artificiels ou ensembles artificiels de montages mis en place essentiellement dans le but d'éviter l'imposition et conduisant à un avantage fiscal sont ignorés. Aux fins de la fiscalité, les autorités nationales traitent ces montages sur la base de leur réalité économique »...
 - ...

Conclusions

- Importance croissante de la fiscalité dans l'établissement du marché intérieur
 - Indirecte et directe
- Unanimité:
 - Obstacle
 - sauf dans les domaines de « protection des intérêts étatiques »
- Contexte économique / mondialisation

Merci de votre attention

Isabelle.richelle@ulg.ac.be

i.richelle@liedekerke.com